



## ***Instructions de course***

***BlueScope Race***  
*Raid Longue Distance Phare Amédée / Anse-Vata*  
*Dimanche 18 septembre 2016*

Nom de l'épreuve : **BlueScope Race Raid Longue distance Phare Amédée / Anse-Vata**

Date : **dimanche 18 septembre 2016**

Lieu : **Phare Amédée / Anse-Vata**

Autorité Organisatrice : **ASPTT Nouméa Glisse (ANG)**

Remarque : Les articles soulignés s'appliquent uniquement aux windsurfs

### ***Préambule***

*Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant doivent présenter au moment de leur inscription :*

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- le certificat de jauge ou de conformité.

*Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.*

### ***Terminologie***

Le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf ou kitesurf selon le cas.

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers, précisées en **annexe** « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux des différents organismes de rattachement.
- 1.4. Les règlements propres à la nature de l'épreuve (**obligations et recommandations**).

## 2. AVIS AUX CONCURRENTS

**Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé sur la plage du Phare Amédée, au niveau de la table d'émergence**

Pour les windsurfs ou les kitesurf, conformément à la règle 90.2(d) mentionnée dans la règle B2.3, des instructions verbales peuvent être données sur l'eau et à terre..

## 3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 30 minutes avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

Elles pourront être transmises par VHF sur le canal 71 de course ou par instructions verbales aux windsurfs et kitesurfs.

## 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la plage du Phare Amédée, au niveau de la table d'émergence.
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 5 minutes après l'amenée de l'Aperçu. Ceci modifie Signaux de course.
- 4.3 la règle 40 (port d'une flottabilité individuelle) s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4.

## 5. Groupes et classes ADMIS À COURIR :

**Catamaran** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : F18 ; HC 16 ; Habitables Croisière, Habitables sport ; autres..)

**Dériveur** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : lasers 4.7, lasers radial ; lasers standard ; autres...)

**Habitable** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : Elliott 6 ; Elliott 5.9 ; Habitables temps réel ; Habitables temps compensé (jauge orc); autres)

### **Windsurf**

**Kitesurf** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : foil, twin-tip, race).

**Va'a** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : V6 ; V3 ; autres)

**Kayak** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : K1 ; K2 ; autres)

**Stand Up Paddle** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : 12,6, 14 et autres)

## 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1. Les courses sont prévues selon le programme suivant :

- 9h00 départ des SUP
- 10h00 départ des lasers
- 10h20 départ des catamarans
- 10h40 départ des Kayaks et VA'A
- 11h00 départ des windsurfs et kitesurfs
- 12h30 départ des habitables

6.2. Le signal d'avertissement de la première course chaque jour est prévu à 9H00:

6.3. Après un long retard, pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore quatre minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4. Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe seront :

Pavillon Blanc sigle Laser pour les lasers

Pavillon Blanc sigle HB 16 pour les catamarans

Pavillon Bleu ANG pour les windsurfs et kitesurfs

Pavillon CNC sur fond blanc pour les habitables

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est précisé en **Annexe « Zones de Course »**.

## 9. LES PARCOURS

9.1. Les parcours sont décrits en **Annexe « Description des parcours »**, en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être laissées ou contournées et leur côté requis, ainsi que la longueur indicative des *parcours*.

9.2. *Au plus tard avec le signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer et si nécessaire, le cap compas et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.*

## 10. MARQUES

10.1. *Les marques de parcours ou de dégagement sont les suivantes : sphérique ou triangulaire jaune. Porte : la porte sera constituée d'une marque de parcours et d'un bateau officiel portant un pavillon BlueScope Race dans la mature.*

10.2. Les marques de départ sont les suivantes : cylindrique jaune.

10.3. Les marques d'arrivée sont les suivantes : sphérique ou triangulaire jaune.

10.4. Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont:

Les quatre bancs de l'Ouest  
Récifs Snark

Îlot Maître  
Île aux canards

## 12. LE DEPART

- 12.1.** La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon BlueScope Race sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque, à l'extrémité bâbord.
- 12.2. Bateaux en attente :** les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ.
- 12.3.** Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

## 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1.** Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2.** Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la règle 28.1.

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera matérialisée par le mât avec le pavillon BlueScope Race et Bleu sur le platier de César et le côté parcours de la marque d'arrivée.

## 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1.** Pour toutes les classes, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.1.1.** L'annexe P ne s'applique pas pour les windsurfs et les kitesurfs.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1.** Les temps cibles et les temps limites sont les suivants :

<i>Classe</i>	<i>Temps cible</i>	<i>Temps limite du premier pour finir</i>	<i>Temps limite du premier pour la marque 1</i>

- a.** Temps cible précisé ci-dessus. Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation. Ceci modifie la règle 62.1.
- b.** Temps limite du premier bateau pour finir précisé ci-dessus.
- c.** Temps limite du premier bateau pour passer la marque 1 : Si aucun bateau n'a passé la marque 1 dans le temps limite précisé ci-dessus, la course sera annulée. Ceci modifie la règle 32.1.
- 16.2.** Pour les épreuves courues en temps réel, les bateaux manquant à finir dans un délai de 60 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ». Ceci modifie les règles 35, A4 et A5.
- 16.3.** Le temps limite pour les classes courant en temps compensé est calculé comme suit : Les bateaux manquant à finir dans un délai de 7 min par mille après l'arrivée du premier bateau sont classés « DNF » sans instruction. Ceci modifie les règles 35, A4 et A5.

## 17. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 17.1.** Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé sur la plage de L'Anse-Vata à la table d'émargement

Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite prévu.

**17.2.** Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour.

**17.3.** Les intentions de réclamations du comité de course ou jury seront affichées pour informer les bateaux selon la règle 61.1(b).

**17.4.** Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P, pour avoir enfreint la règle 42 sera affichée.

**17.5.** Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau :

- Départ : bateaux en attente,
- Règles de sécurité (sauf la règle d'utilisation du bout dehors)
- Publicité
- Bateaux accompagnateurs,

ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau. Ceci modifie la règle 60.1(a).

Les pénalités pour ces infractions peuvent être plus légères qu'une disqualification si le jury le décide. L'abréviation de score pour une pénalité discrétionnaire selon cette instruction sera DPI.

## **18. CLASSEMENT**

**18.1.** 1 course doit être validée pour constituer une série.

**18.2.** Pour chaque groupe et classe éventuelle, le classement s'effectuera par le système de points à minima issu de l'ordre d'arrivée en temps réel et en temps compensé pour la série habitable (ORC 1, ORC 2)

## **19. REGLES DE SECURITE**

**19.1.** Contrôle à la sortie et au retour : un système de contrôle sera mis en place suivant les modalités décrites ci-après : émargement au départ et à l'arrivée.

**19.2.** Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

**19.3. Utilisation du Bout dehors :**

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

## **20. REMPLACEMENT D'EQUIPIER OU D'EQUIPEMENT**

**20.1.** Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable, par écrit, du comité de course ou du jury.

## **21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

**21.1.** Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un jaugeur ou un inspecteur d'équipement du comité de course peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

## **22. PUBLICITE**

Les bateaux doivent porter la publicité fournie par l'autorité organisatrice selon les conditions suivantes : port du tee-shirt ou du lycra fournit lors de la confirmation d'inscription, présence des autocollants dans les voiles et sur les coques bâbord / tribord.

### 23. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit : pavillon ANG.

### 24. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

**24.1.** Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

**24.2.** Les bateaux accompagnateurs seront identifiés comme suit : pavillon jaune.

**24.3.** La charte des entraîneurs s'appliquera.

### 25. EVACUATION DES DETRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter leurs débris dans l'eau. Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

### 26. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

### 27. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

**Catamaran** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : F18 ; HC 16 ; Habitables Croisière, Habitables sport ; autres..)

**Dériveur** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : lasers 4.7, lasers radial ; lasers standard ; autres...)

**Habitable** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : Elliott 6 ; Elliott 5.9 ; Habitables temps réel ; Habitables temps compensé (jauge orc); autres)

#### **Windsurf**

**Kitesurf** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : foil, twin-tip, race).

**Va'a** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : V6 ; V3 ; autres)

**Kayak** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : K1 ; K2 ; autres)

**Stand Up Paddle** (des classements seront établis suivant les classes en fonction des inscrits : 12,6, 14 et autres)

Un trophée sera remis au concurrent qui aura réalisé le parcours en un minimum de temps. Il sera remis en jeu chaque année.

### 28. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester *en course* relève de leur seule responsabilité.

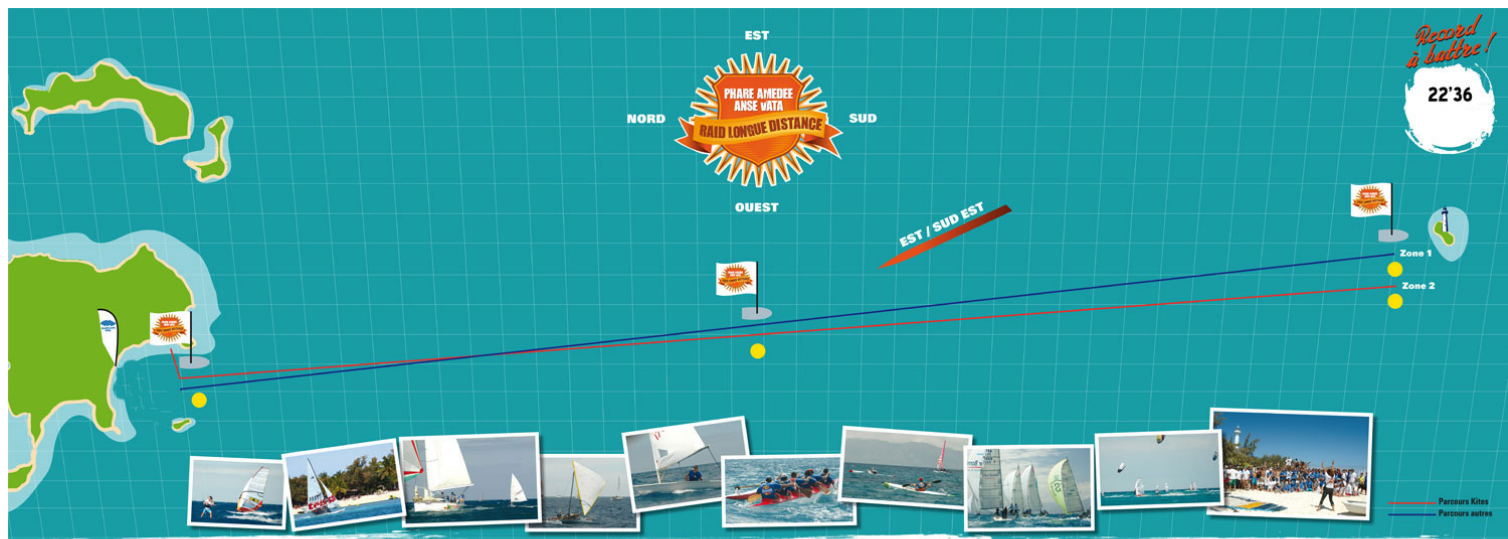
L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

#### **Arbitres désignés :**

Président du Comité de Course : Mael ROUX

Président du Jury : Guy Perrot

## ANNEXE « DESCRIPTION DES PARCOURS »



Départ / porte 1 / Arrivée